

Délibération affichée à l'Hôtel de Ville
et transmise au représentant de l'Etat

le 10 juillet 2017

CONSEIL DE PARIS

Conseil Départemental

Extrait du registre des délibérations

Séance des 3, 4 et 5 juillet 2017

2017 DASES 264 G Participations (156 502,06 euros) et conventions 2017 avec la Fondation Maison des Champs pour la gestion des permanences de nuit de 3 ULS (Héroid, Goix, Etex)

M. Bernard JOMIER, rapporteur.

Le Conseil de Paris siégeant en formation de Conseil Départemental

Vu le code général des collectivités territoriales, notamment les articles L.3411-1 et suivants ;

Vu le projet de délibération en date du 20 juin 2017 par lequel la Maire de Paris, Présidente du Conseil de Paris, siégeant en formation de Conseil Départemental, lui propose de signer quatre conventions avec la « Fondation Maison des Champs », sise 16 rue du général Brunet 75019 Paris, fixant le montant de la participation au financement des permanences de nuits des ULS Héroid, Goix, et Etex au titre de 2017 à 156 502,06 euros (29 299 euros pour l'ULS Héroid, 68 344,67 euros pour l'ULS Goix, 58 858,39 euros pour l'ULS Etex) ;

Sur le rapport présenté par Monsieur Bernard JOMIER, au nom de la 4^{ème} Commission,

Délibère :

Article 1 : Madame la Maire de Paris, Présidente du Conseil de Paris, siégeant en formation de Conseil Départemental, est autorisée à signer quatre conventions entre le Département de Paris et la « Fondation Maison des Champs », 16 rue du général Brunet 75019 PARIS, qui fixent le montant de la participation du Département au financement de la plate-forme de services des ULS Héroid, Goix, et Etex au titre de 2017 à 156 502,06 euros (29 299 euros pour l'ULS Héroid, 68 344,67 euros pour l'ULS Goix, 58 858,39 euros pour l'ULS Etex).

Article 2 : Les dépenses correspondantes seront imputées au chapitre 65, rubrique 52, nature 6568, du budget de fonctionnement du Département de Paris de l'exercice 2017 et suivants, sous réserve de la décision de financement.

**La Maire de Paris,
Présidente du Conseil de Paris
siégeant en formation de Conseil départemental**

A handwritten signature in blue ink that reads "Anne Hidalgo". The signature is written in a cursive, flowing style.

Anne HIDALGO